

Caisse d'épargne



Auvergne Limousin

**SUD - SOLIDAIRES**

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne

**SECTION AUVERGNE-LIMOUSIN**

18 Avenue d'ARIANE LIMOGES CEDEX 9

Tél : 05 55 33 87 11

Tél : 04 73 98 57 78

Tél : 07 60 20 69 47

Tél : 06 69 59 69 46

Site internet : [www.sudbpce.com](http://www.sudbpce.com)

Facebook : Sud BPCE



## **Négociation annuelle obligatoire (NAO) 2022**

### **REVENDEICATIONS PORTEES PAR LE SYNDICAT SUD**

**Chaque année la direction est contrainte de réunir les organisations syndicales pour entendre les revendications qu'elles portent en matière de rémunération et de conditions de travail.**

Ambitieux et optimistes quand il s'agit de présenter le nouveau plan Stratégique 2024, nos dirigeants montrent un autre visage dès qu'il s'agit de parler rémunération et conditions de travail. Cette année encore, la pandémie vient à point nommé pour justifier les vaches maigres pour le personnel.

Si les revendications que nous avons porté les années précédentes sont toutes légitimes, nous avons choisi dans ce contexte particulier de nous centrer pour 2022 sur quelques exigences que nous jugeons essentielles.

#### **Nos revendications :**

- E KIEKEN a annoncé le 4 janvier 2022 le versement d'une prime de 1000€ (600€ + 400€) afin de reconnaître l'investissement de tous les salariés en 2021. Nous demandons une prime similaire, également défiscalisée, afin de compenser l'oubli en 2021 au titre des bons résultats de 2020.
- Compléter la dernière mesure salariale de la branche Caisse d'Épargne en permettant à chaque salarié d'obtenir une augmentation générale de salaire de 300€ nets minimum.
- Salaire net mensuel minimum de 1700 €.
- Versement d'un supplément d'intéressement d'un million d'euros afin de reconnaître l'investissement et l'implication de tous, dans un contexte sanitaire encore difficile, qui ont permis d'obtenir d'excellents résultats en 2021.
- Compte tenu des augmentations de tarif de la mutuelle de 1.51% au 1er janvier 2022 puis de 3.40% prévues au 1er juillet 2022, nous demandons une revalorisation de la participation de la CEPAL à hauteur de 60%.

**Vos élu(e)s et représentant(e)s SUD-SOLIDAIRES.**

**Natacha BONIFACE-Paule CHARDÉRON-Régine DE PAIVA- Béatrice DUMET-Christian HILAIRE-Benoît LAGNY-Éric LESELLIER**

Mais aussi :

- Dans le calcul de la part Variable, neutralisation des critères discriminants pour les agences ayant eu un différentiel entre les ETP pris en compte dans le calcul des objectifs et les ETP constatés par la DRH au cours de l'année 2021.
- Remboursement total des dépenses de matériel des télétravailleurs sur présentation de notes de frais.
- Revalorisation des indemnités de repas pour les déplacements sur et hors région Auvergne Limousin.
- Mise en place d'un titre mobilité, sur le modèle ticket restaurant, afin de payer certains frais liés aux trajets des salariés entre leur domicile et leur lieu de travail.
- Mise en place d'un forfait mobilité durable de 400€ exonéré d'impôts et de cotisations sociales pour se rendre sur son lieu de travail en co-voiturage ou en vélo (remplacement de l'indemnité kilométrique vélo).
- Etudier avec Natixis Interépargne la possibilité de souscrire des Parts Sociales dans le cadre du PEE.
- Augmentation du montant des primes Médailles de Travail à hauteur de 100€.
- Versement des primes de diplômes étendu aux alternants.

Nous, salariés de la CEPAL, sommes la richesse de cette entreprise. Nous devons être considérés et récompensés à hauteur des efforts fournis au quotidien pour réaliser les objectifs et satisfaire notre clientèle. Sans nous, rien n'est possible.

Il convient que notre directoire ne l'oublie pas.

Le syndicat Sud porte ces revendications depuis le 12 janvier 2022, date de la première réunion de NAO en CEPAL.

Emmanuel KIEKEN doit revenir vers nous.

.....

**J'ADHÈRE** à Sud-Solidaires BPCE

A retourner à la permanence Sud par courrier interne :

18 avenue d'Ariane XENIUM Limoges. **La cotisation annuelle est prélevée en 4**

**trimestres et s'élève à 0.40 % du salaire net.** Nom.....

Prénom..... Date de Naissance ...../...../.....

Adresse Personnelle .....

..... Portable

Personnel.....Email Personnel .....

Affectation..... Fonction .....

Classification.....Salaire Net annuel (pour calcul de cotisation) .....€

Si vous ne souhaitez pas recevoir les informations (mail et courrier postal) de la part du syndicat Sud Solidaires BPCE merci de cocher cette case.

**Vos élu(e)s et représentant(e)s SUD-SOLIDAIRES.**

**Natacha BONIFACE-Paule CHARDÉRON-Régine DE PAIVA- Béatrice DUMET-Christian HILAIRE-Benoît LAGNY-Éric LESELLIER**